



## L'élevage bovin viande : moins d'exploitations mais un effectif de vaches stable

**En 2010, 4 244 exploitations agricoles élèvent des vaches allaitantes en région Centre, soit 17 % des exploitations.**

**Parmi elles, 38 % sont spécialisées en production de bovins viande pour 49 % du cheptel et 29 % en polyculture-élevage pour 30 % du cheptel.**

**Il s'agit surtout d'exploitations de taille moyenne. En dix ans, le nombre d'exploitations a diminué de 25 % mais le cheptel régional seulement de 2 %.**

**Les exploitations se sont agrandies, avec en moyenne 47 vaches allaitantes par troupeau et 126 hectares de surface agricole utilisée.**

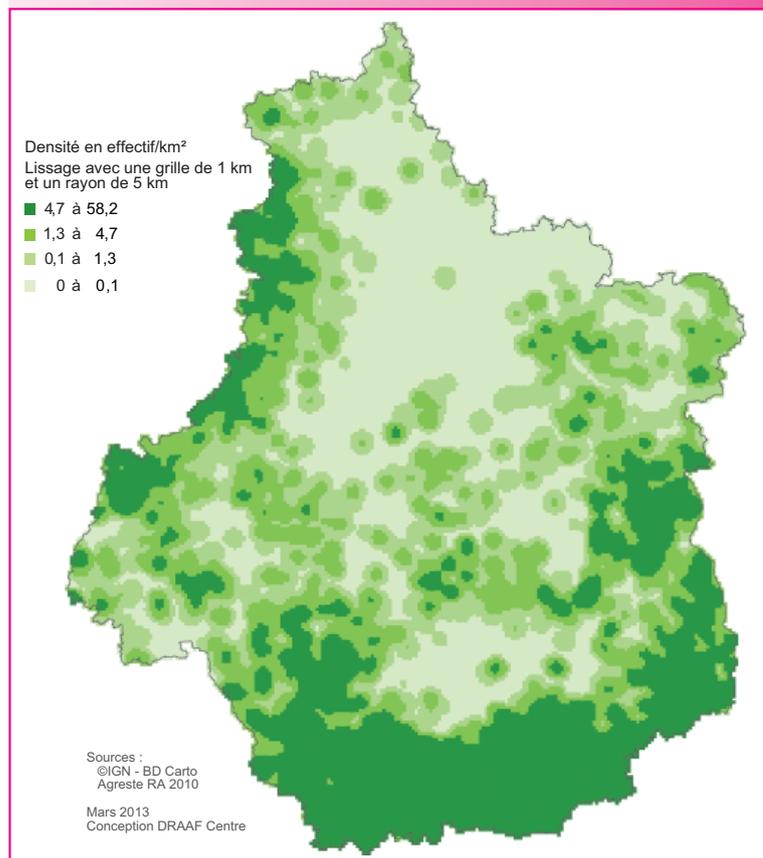
### Une production concentrée dans le sud de la région

Avec 198 000 vaches allaitantes réparties sur 4 244 exploitations, le Centre détient 4,8 % du cheptel national et se situe à la huitième place des régions françaises.

Depuis 2000, le nombre d'exploitations détenant des vaches allaitantes a diminué de 25 % mais les effectifs de vaches se sont réduits de seulement 2 %. D'un département à l'autre, les évolutions apparaissent contrastées : les effectifs diminuent sensiblement en Eure-et-Loir (- 15 %) et dans le Loiret

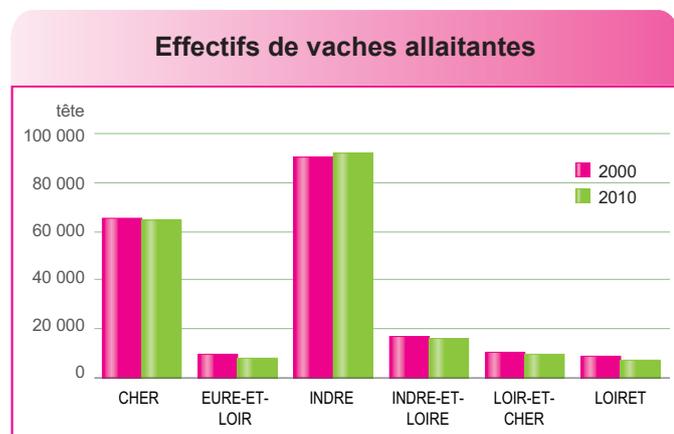
(- 14 %) alors qu'ils sont stables dans les autres départements, et notamment dans le Cher et l'Indre, où ils sont les plus importants. Géographiquement, les vaches allaitantes se concentrent dans le sud régional : Boischaud du Sud, Brenne, Boischaud du Nord dans l'Indre, Marche, Boischaud, Vallée de Germigny dans le Cher. Près de huit vaches allaitantes sur dix sont localisées dans l'Indre et dans le Cher. On en trouve aussi dans la frange ouest de la région, notamment dans le Perche.

### Répartition des vaches allaitantes

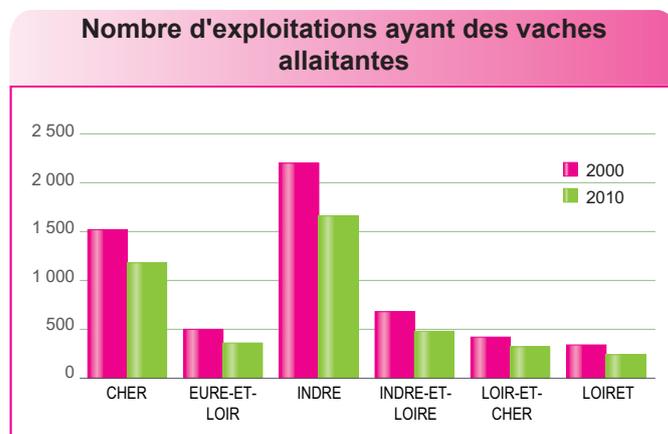


Avec 90 % des effectifs, les races les plus répandues dans la région sont la Charolaise (58 %) et la Limousine (32 %). La part de cette dernière a progressé en dix ans au détriment de la Charolaise.

L'élevage bovin viande, mesuré par la production brute standard (PBS), contribue pour 3 % à l'ensemble de l'agriculture régionale.



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

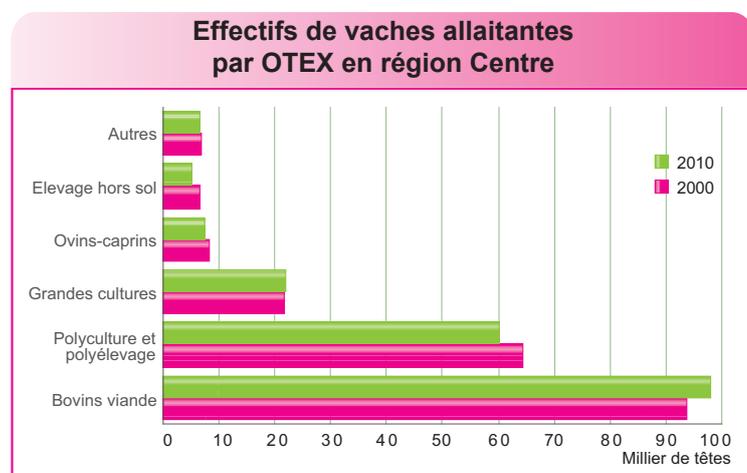


Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

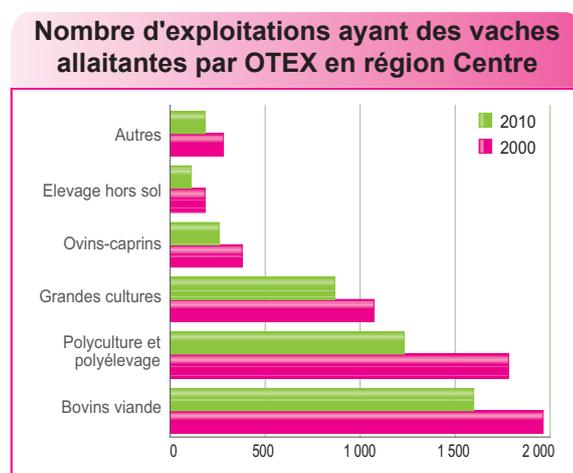
## La moitié des bovins viande dans les exploitations spécialisées

Les exploitations spécialisées en bovins viande représentent 38 % des exploitations élevant des vaches allaitantes (pour 45 % sur le plan national). Viennent ensuite les exploitations de polyculture-polyélevage (29 % des élevages avec vaches allaitantes) et les exploitations spécialisées en grandes cultures correspondant à 20 % des élevages.

En dix ans, la part des exploitations spécialisées en bovins viande s'est accrue au détriment des structures de polyculture-polyélevage. Les exploitations spécialisées en bovins viande détiennent 49 % du cheptel régional en 2010, contre 58 % au niveau national.



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

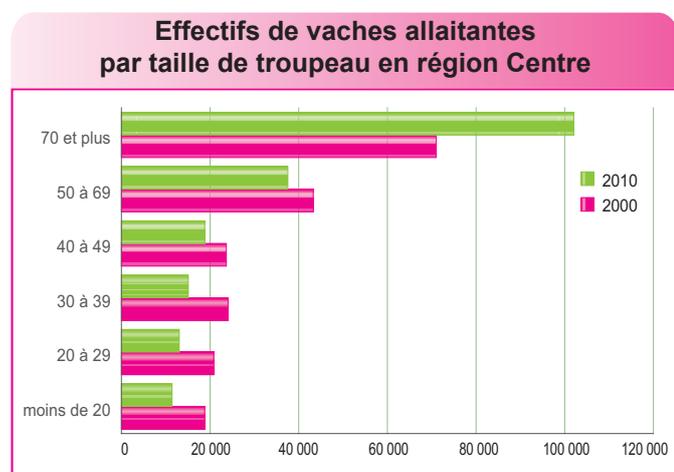


Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

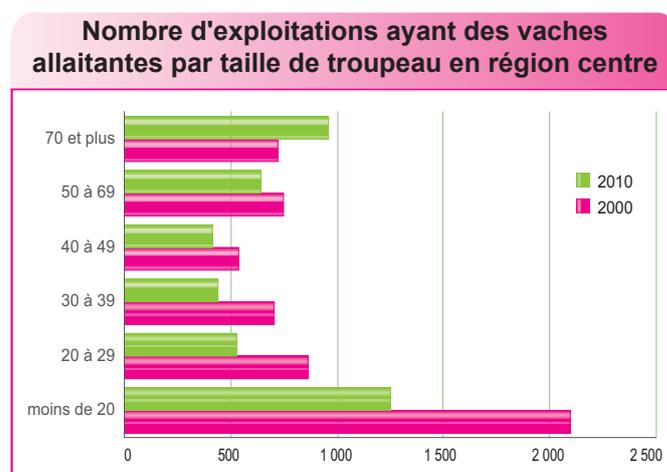
## Agrandissement des troupeaux

Depuis 2000, le nombre d'exploitations détenant des vaches allaitantes a baissé de 25 %. Cette baisse est légèrement inférieure à celle observée au niveau national (- 27 %) mais supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des exploitations agricoles de la région Centre (- 24 %). Dans le même temps, la taille moyenne des troupeaux a augmenté de 30 %, passant de 36 à 47 vaches. La moyenne nationale s'établit à 34 vaches en 2010. Le nombre de troupeaux inférieurs à 20 vaches a diminué de 40 % en région Centre depuis 2000. Ces petits troupeaux ne représentent que 12 % des élevages en 2010. Le nombre de troupeaux de 20 à 70 vaches allaitantes a quant-

lui diminué de 30 % depuis 2000. En revanche, les exploitations détenant au moins 70 vaches se sont accrues d'un tiers. Elles représentent désormais 23 % des élevages (13 % en 2000) et regroupent 52 % du cheptel (35 % en 2000). L'agrandissement des troupeaux s'est accompagné d'une augmentation de la surface agricole utilisée par exploitation. Elle s'élève à 126 hectares en moyenne en 2010, en hausse de 26 % par rapport à 2000. La surface fourragère moyenne des exploitations avec vaches allaitantes est de 72 hectares (+ 33 %), la STH moyenne de 41 hectares (+ 37 %).



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



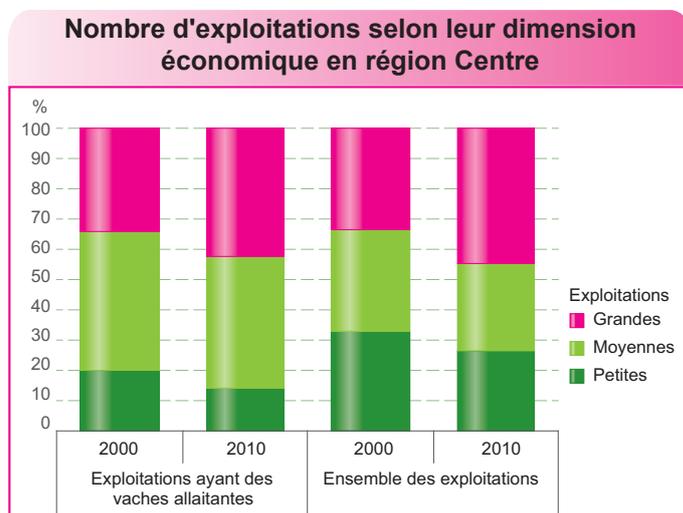
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

## Des exploitations de dimension moyenne ou grande

Par rapport à l'ensemble des exploitations régionales, la dimension économique des exploitations détenant des vaches allaitantes est caractérisée par une sur-représentation des exploitations de taille moyenne, c'est-à-dire générant une PBS comprise entre 25 000 et 100 000 euros. Inversement, on compte moins d'exploitations de petite et de grande taille qu'en moyenne régionale. En 2010, les exploitations de taille moyenne ou grande sont quasiment équivalentes en proportion : 44 % et 42 % pour seulement 14 % de petites exploitations. En dix ans, la part des petites et moyennes exploitations a régressé au profit des grandes.

Les exploitations élevant des vaches allaitantes mobilisent une capacité totale de travail de 6 538 UTA dont 5 535 UTA familiales et 958 UTA salariées. En 2010, une UTA gère en moyenne 30 vaches allaitantes (contre 23 en 2000) et 82 hectares de SAU (contre 64 en 2000). Ces gains de productivité ont été obtenus d'une part par la spécialisation et l'agrandissement des exploitations et d'autre part grâce à l'amélioration de l'organisation du travail et d'importants investissements, dans les bâtiments d'élevage notamment.

Les exploitants (chefs et coexploitants) élevant des vaches allaitantes ont en moyenne 49 ans et demi, contre 53 ans pour l'ensemble des exploitations.



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

### Définitions

Le champ des données correspond aux exploitations ayant au moins une vache allaitante.

**La PBS (production brute standard)** : elle décrit un potentiel de production des exploitations, calculé à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux cheptels. Elle permet de classer les exploitations selon leur dimension économique, en « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou tête de cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

**L'orientation technico-économique (OTEX)** : une exploitation est spécialisée dans une orientation technico-économique si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

**SAU** : surface agricole utilisée

**STH** : surface toujours en herbe (prairies permanentes)

**Unité de travail annuel (UTA)** : cette unité permet de cumuler les différents temps de travail de la main-d'œuvre intervenant dans l'exploitation. Cette unité correspond au travail d'une personne à temps complet pendant un an.

## Méthodologie du recensement agricole 2010

### Le recensement agricole s'est déroulé de fin 2010 à début 2011.

Les résultats portent sur la campagne 2009 - 2010. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988, 1979, 1970. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère en charge de l'agriculture.

La confidentialité des données recueillies par le recensement agricole est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Toute personne participant au recensement agricole est tenue au secret professionnel. Les informations individuelles recueillies ne sont connues que des statisticiens et ne sont transmises à aucun autre service de l'État. Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée, pour préserver les données individuelles et l'anonymat des agriculteurs.

### Qui a été recensé ?

Toutes les exploitations agricoles situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint Barthélémy sont concernées.

L'exploitation agricole remplit trois critères : avoir une activité agricole et une gestion courante indépendante ; atteindre ou dépasser un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

### La collecte sur le terrain

Le recensement agricole a été organisé par les services statistiques du ministère en charge de l'agriculture. La réalisation s'est effectuée à l'échelon régional par les services statistiques des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

### Quelles données ont été recueillies ?

Quelques 700 données relevant de grandes thématiques sont recueillies : les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, les modes de protection des cultures, l'équipement des exploitations, la diversification des activités, l'emploi salarié, l'emploi familial et le niveau de formation de l'exploitant, la gestion de l'exploitation, etc.

En revanche, le recensement agricole ne collecte pas les données financières des exploitations. Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations.

Chiffres clés de l'élevage bovin allaitant en région Centre (1)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre		France métropolitaine	Part Centre/France
	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	Évolution depuis 2000 (%)	2010	2010 (%)
<b>Nombre d'exploitations</b>	<b>1 181</b>	<b>364</b>	<b>1 666</b>	<b>473</b>	<b>318</b>	<b>242</b>	<b>4 244</b>	<b>- 25</b>	<b>121 200</b>	<b>3,5</b>
Dont petites exploitations	148	68	252	54	42	31	595	- 42	32 915	1,8
Dont moyennes exploitations	450	136	848	204	122	96	1 856	- 20	51 213	3,6
Dont grandes exploitations	583	160	566	215	154	115	1 793	3	37 072	4,8
Dont spécialisées Bovins allaitants	472	59	868	101	63	37	1 600	- 19	54 540	2,9
Dont spécialisées Polyculture-polyélevage	346	110	414	167	116	77	1 230	- 31	20 604	6,0
Dont spécialisées Grandes cultures	226	145	171	127	84	66	819	- 20	9 696	8,4
Dont ayant de 1 à 19 vaches	268	203	356	165	145	112	1 249	- 40	53 587	2,3
Dont ayant de 20 à 29 vaches	129	66	177	81	47	28	528	- 39	15 726	3,3
Dont ayant de 30 à 39 vaches	150	27	139	60	35	33	444	- 37	12 538	3,5
Dont ayant de 40 à 49 vaches	98	27	183	62	26	22	418	- 23	10 042	4,2
Dont ayant de 50 à 69 vaches	179	26	330	52	35	22	644	- 13	13 712	4,7
Dont ayant 70 vaches ou plus	357	15	481	53	30	25	961	34	15 595	6,2
<b>Effectifs de vaches allaitantes (millier de têtes)</b>	<b>64,5</b>	<b>8,3</b>	<b>91,6</b>	<b>16,5</b>	<b>9,7</b>	<b>7,5</b>	<b>198,1</b>	<b>- 2</b>	<b>4 099,80</b>	<b>4,8</b>
Dont petites exploitations	1,4	0,5	2,3	0,6	0,4	0,2	5,4		316,20	1,7
Dont moyennes exploitations	20,3	3	41,3	6,6	3,1	2,8	77,1		1 948,70	3,9
Dont grandes exploitations	42,7	4,8	47,9	9,3	6,2	4,5	115,5		1 834,80	6,3
Dont spécialisées Bovins allaitants	31,1	1,5	56,7	4,7	2,6	1,5	98,1	5	2 370,50	4,1
Dont spécialisées Polyculture-polyélevage	21,1	3,1	22,4	6,5	4,1	2,8	60,0	- 7	705,30	8,5
Dont spécialisées Grandes cultures	7,5	2,7	4,8	2,7	1,6	1,5	20,8	1	150,60	13,8
Dont ayant de 1 à 19 vaches	2,6	1,8	3,2	1,6	1,3	1,1	11,5	- 38	445,40	2,5
Dont ayant de 20 à 29 vaches	3,1	1,6	4,3	2	1,1	0,7	12,9	- 38	381,30	3,4
Dont ayant de 30 à 39 vaches	5,2	0,9	4,7	2	1,2	1,2	15,3	- 36	429,90	3,6
Dont ayant de 40 à 49 vaches	4,4	1,2	8,2	2,7	1,2	1	18,6	- 22	444,80	4,2
Dont ayant de 50 à 69 vaches	10,5	1,5	19,1	3,1	2,1	1,3	37,6	- 13	803,20	4,7
Dont ayant 70 vaches ou plus	38,6	1,3	52	5,1	2,8	2,3	102,1	44	1 595,10	6,4
<b>Main-d'œuvre</b>										
UTA des actifs familiaux	1 594	432	2137	599,5	429	343	5 535		160 457	3,4
UTA des salariés permanents non familiaux	290	211	227	69	59	29	697		12 389	5,6
UTA des saisonniers	65	28	92	42	19,5	13	261		7 038	3,7
<b>Assolement (hectare)</b>										
SAU moyenne par exploitation	150	106	118	120	116	123	126	26	83	
Surface moyenne en céréales	43	51	27	43	46	52	38	27	18	
Surface moyenne en oléo-protéagineux	18	16	9	14	15	13	13	18	4	
Surface moyenne fourragère	86	35	81	59	50	52	72	33	59	
STH moyenne	63	25	36	29	30	27	41	37	39	

(1) Ensemble des exploitations ayant au moins une vache allaitante

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010